

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Augmentation de l'ISAE : Réalité et tour de passe-passe.

Le Premier ministre a conclu les journées de refondation de l'École les 2 et 3 mai 2016 par l'annonce d'une augmentation de 800 € de l'ISAE qui passe à 1200€ brut annuel.

Cette annonce fait suite aux déclarations du Président de la République qui en ouverture de ces journées, faisant fi de la dégradation constante des conditions de travail des enseignants et des conséquences dramatiques de la mise en place des rythmes scolaires, s'est auto congratulé en déclarant que depuis la loi de refondation, « l'école va mieux ». L'ex ministre Peillon précisant « Il n'y aura pas un homme d'Etat raisonnable qui reviendra sur la Refondation »

L'ISAE à 1200€ n'efface pas le gel du point d'indice depuis 6 ans

Avec cette annonce la ministre reconnaît que le traitement des enseignants comme des fonctionnaires en général reste un problème. Pour autant cette annonce ne fait pas disparaître le blocage des traitements de tous les fonctionnaires depuis 6 ans.

Pour les professeurs des écoles -qui en bénéficieront sans être dupes- elle ne fait pas le compte. Pour les personnels de toutes les autres catégories qui n'en verront pas la couleur, elle confirme la volonté permanente du gouvernement d'opposer les catégories entre elles et de substituer au traitement indiciaire, des primes et indemnités, par nature aléatoires voire arbitraires.

Cette annonce n'est bien entendu pas sans rapport avec la mobilisation qui s'est exprimée lors des deux journées de grève interprofessionnelle du 31 mars et du 28 avril pour le retrait du projet de loi El Khomry. Elle ne peut pas faire oublier le rejet par les PE des conséquences de la réforme des rythmes scolaires dont le dossier n'est pas clos.

L'ISAE à 1200€ dans le cadre du PPCR

En effet, la ministre précise que cette augmentation va de pair avec le fait « de revoir le parcours de carrière de tous les enseignants (...) »

Concrètement cette annonce, saluée par tous les tenants de la Refondation, s'inscrit dans la logique de PPCR, que FO n'a pas signé, qui prévoit d'allonger les carrières des fonctionnaires (avancement à la seule ancienneté) et de remplacer la notation par une évaluation subjective sur objectif au niveau local.

La FNEC FP-FO n'acceptera pas la remise en cause de la notation chiffrée au profit d'une "évaluation" locale qui livrerait les enseignants à l'arbitraire.

C'est la logique de l'inversion des normes du projet de loi El Khomry rejeté massivement par les salariés avec FO, CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL.

La FNEC FP-FO réaffirme toutes les revendications

Dans ces conditions, la FNEC FP-FO réaffirme sa revendication d'augmentation de 8% du point d'indice et de 50 points d'indice pour tous, le versement de l'ISAE à tous les PE et aux contractuels, son intégration dans le traitement.

Abandon de la réforme du collège et de la réforme des rythmes scolaires. Retrait du projet de la loi El Khomry